



COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

TABLEAU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 30 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de Boulieu-Lès-Annonay, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Damien BAYLE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 25 novembre 2022

Présents : Rémi CACHAT, Agnès de RETZ, Mikaël DUBICKI, Christelle ETIENNE, Cécile GRANGER, Viviane LASCOMBE, Jean-Marc LOTHEAL, Pamela LUCA, Laurence MOLARD, Marlène POULENARD, Martine ROUMEZY, Olivier ROUSSAT, Benjamin SERVE, Cindy VIALETTE

Absents excusés :

David JURDIC (donne pouvoir à Viviane LASCOMBE)
Thierry MAISONNIAL (donne pouvoir à Laurence MOLARD)
Eric MONTIBELLER (donne pouvoir à Damien BAYLE)
Christophe REY (donne pouvoir à Agnès de RETZ)

Numéro	Objet	Vote
2022-066	Autorisation de souscrire un emprunt de 500 000€ auprès de la caisse de Crédit Agricole	Délibération adoptée à l'unanimité
2022-067	Autorisation d'ouverture de crédits d'investissements au budget 2023	Délibération adoptée à l'unanimité
2022-068	Décision modificative n°3 budget principal 2022	Délibération adoptée à l'unanimité
2022-069	Autorisation de signer le Projet Educatif Territorial pour la période de 2022-2025	Délibération adoptée à l'unanimité
2022-070	Modification du tableau des effectifs	Délibération adoptée à l'unanimité
2022-071	Autorisation de recruter un agent vacataire	Délibération adoptée à l'unanimité
2022-072	Autorisation de signer une convention d'adhésion au service de médecine préventive avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche	Délibération adoptée à l'unanimité
2022-073	Adhésion de la commune à l'Association Nationale des élus en charge du sport pour 2023	Délibération adoptée à l'unanimité

Affiché et mis en ligne le 02/12/2022

Le Maire, Damien BAYLE

La secrétaire L. MOLARD

